

23-11-24 Administration Générale – Cessions

Résiliation compromis de vente parcelle de terrain avec la société Lotisseur de la Loire (partie de la parcelle AB 158)

Monsieur le Maire expose :

Par délibération 22-06-02 du 7 juin 2022, le Conseil Municipal a désaffecté, déclassé du domaine public communal une partie de la parcelle cadastrée AB 158, soit environ 3 939 m² sur une surface totale de 7 900 m² environ et a décidé de la mettre en vente.

Par délibération 22-11-04 du 8 novembre 2022, le Conseil Municipal a approuvé cette cession au profit de la SAS Lotisseur de la Loire moyennant le prix de 265 000 euros.

Par délibération 23-02-09 du 20 février 2023, compte tenu de l'établissement d'un nouveau plan de division de la parcelle cadastrée AB 158, le Conseil Municipal, a décidé d'approuver la cession à titre onéreux d'une parcelle de terrain d'une superficie de 1.576 m² à détacher d'une parcelle de plus grande contenance cadastrée section AB numéro 158 d'une superficie cadastrale de 7.922 m² lieudit le Charpenet, au profit de la SAS Lotisseur de la Loire moyennant le prix de 265 000 euros.

Un compromis de vente a été signé par les deux parties le 3 mars 2023. Cet avant-contrat a été régularisé sous la condition suspensive de l'obtention par la société Lotisseur de la Loire d'une offre de prêt. La société Lotisseur de la Loire n'ayant pas obtenu son financement, je vous demande d'approuver la résiliation du compromis de vente de la parcelle de terrain à bâtir précitée et de m'autoriser à signer cet acte de résiliation.

Les frais d'acte sont à la charge de la société Lotisseur de la Loire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la résiliation du compromis de vente de la parcelle de terrain à bâtir précitée et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cet acte de résiliation.

Copie conforme

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 7 novembre 2023**

**Le Maire,
Christian SERVANT**

**La Secrétaire de séance
Mireille PAPIN, 3^e Adjointe**

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 6 novembre 2023

23-11-24 Administration Générale – Cessions

Résiliation compromis de vente parcelle de terrain avec la société Lotisseur de la Loire
(partie de la parcelle AB 158)

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 24 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - REPELLINI Raymonde - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - CONVERT Pascale - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. BAUDRY Michèle - ACHARD Pierre - JOLY Florence - LAFON Lise - PUPIER Franck

Avaient donné procuration :

Mme BAUDRY à M. ZAVROSA
M. ACHARD à M. DI PAOLO

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :